

Réservation stage

Choix du stage (précisez le peintre et les dates)	
Nom	
Prénom	
E-mail	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Téléphone	
<input type="checkbox"/>	Débutant
Niveau <input type="checkbox"/>	Confirmé
<input type="checkbox"/>	Professionnel

CONDITIONS A L'INSCRIPTION - MODALITES PRATIQUES ET FINANCIERES

- J'ai pris connaissance des modalités et des conditions de participation à un stage (voir page 3).
- Ci-joint un chèque de 50 % à l'ordre de Association Miram'Art, qui vaut réservation (sous réserve de place)
- Ci-joint un chèque de 50 % qui sera encaissé un mois avant le début du stage,
 J'enverrai un chèque de 50 % qui sera encaissé un mois avant le début du stage,

Vous avez également la possibilité de régler par virement bancaire, notamment pour les non-résidents en France. Le virement doit obligatoirement **se faire en euros** et les **frais de banque restent à votre charge**. Le RIB figure page 3.

Aucune inscription ne peut être effectuée sans versement de l'acompte et sans le retour de cette fiche d'inscription et de l'autorisation de droit à l'image dûment complétées et signées. Sans retour de cette dernière autorisation signé, nous considérerons que vous nous donnez votre accord.

Votre message, remarque :

A..... le

Signature

Autorisation de droit à l'image

Dans le cadre de notre association, des photos ou vidéos de vous peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités.

Nous sollicitons donc votre autorisation, à compléter, dater et signer.

Je soussigné(e).....,

N'autorise pas l'association MIRAM'ART à utiliser mon image pour promouvoir ses activités.

Autorise l'association MIRAM'ART à utiliser mon image pour promouvoir ses activités dans le cadre de ses locaux et en dehors, soit :

- Sur le site de l'association ainsi que sur les réseaux sociaux,
- Sur des CD roms ou DVD de rencontres /d'évènements,
- Sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir l'association.

À..... le

Signature

CONDITIONS GENERALES

Modalités d'inscriptions

- Votre contact : Murielle SEYS, 06.12.28.08.26, murielle.seys@gmail.com
- Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée
- Votre inscription devient définitive et à valeur d'engagement dès lors que le bulletin d'inscription est adressé, signé et accompagné de votre règlement d'arrhes à : **Miram'Art, Lieu-dit Jean de Mounet, La Bourdette, 47600 Nérac.**
- Vous recevrez un accusé-réception de votre inscription par email
- Au cas où le stage est complet, vous serez prévenu dès réception de votre inscription.

Conditions de confirmation ou d'annulation

- Une confirmation de stage vous est adressée par email au plus tard un mois avant le 1er jour de stage. Celle-ci donne des précisions ou des compléments d'informations comme la liste de matériel à se procurer.
- Le stage a lieu sous réserve d'un minimum de participants. En dessous de ce minimum, l'association pourra annuler le stage.
- Tout stage commencé est dû dans son intégralité.
- En cas d'annulation de la part de l'association ou de l'artiste, les arrhes vous seront Intégralement restituées. En revanche, en aucun cas, l'association ne pourra rembourser les frais d'annulation de transport ou d'hébergement. Nous vous conseillons donc d'attendre la confirmation que le stage ait bien lieu avant de réserver ou de souscrire à des offres (transport, hôtellerie) sans frais d'annulation.
- En cas d'annulation de votre part moins de 60 jours avant le début du stage, les arrhes restent acquises à moins qu'un remplaçant ne soit trouvé, et ce quelle qu'en soit la raison. En cas d'annulation plus de 61 jours avant le début du stage, nous conserverons 50 € pour frais de traitement de dossier et de réservation.

BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE				
Titulaire du compte/Account holder		Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.		
ASSOC MIRAM'ART				
Lieu dit Jean de Mounet				
La Bourdette				
47600 Nérac				
Relevé d'identité bancaire / Bank details statement				
IBAN (International Bank Account Number)		BIC (Bank Identification Code)		
FR76 1460 7003 7360 9389 3492 834		CCBPFRRPPMAR		
Code Banque	Code Guichet	N° du compte	Clé RIB	Domiciliation/Paying Bank
14607	00373	60938934928	34	BPMED LA VALETTE